

**POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES**  
**SUR LES AFFAIRES**  
**POLITIQUES ET RELIGIEUSES DE LA RÉVOLUTION**

(Suite)

---

**Complainen**

**pe clemou euz ar veleyen a Castel Brest <sup>(1)</sup>**

1

Euz a vouelet ar prison e pehini ou dalc'her — E criomp  
 hirio ouzoc'h pobl mad a beb cartier, — Ma pedot Doue evi-  
 domp en or poaniou grevus — Evit ma tui dor souten dre e  
 c'hraçou nerzus.

2

Pourmenet a bafouet gant tud trevaliet, — Da bep poent,  
 e peb amser clasquet ac arretet ; — Hevel oc'h torfelourien  
 gant archerien paqet, — E Brest e zomp prisoniet seiz mis  
 so tremenet.

3

Abars antren er c'hastel, evel Salver ar bed — Da di Bilat  
 cunduet, da Herodez casset, — Ne glevomp dre ar rayou  
 nemit on insulti — Peb ini a song dezan caout guic dor  
 maltreti.

(1) D'après TÉRHANY. *Histoire de la persécution religieuse dans les diocèses de Quimper et de Léon de 1790 à 1801*, Quimper, 1870, p 622-626.

(2) On dira plus loin (strophe 11) : « depuis sept mois ». La complainte a donc été composée vers juin-juillet 1791. Par suite d'un décret du Département du 30 novembre 1791, les gardes nationales avaient arrêté tous les prêtres insermentés qu'ils avaient rencontré dans les campagnes.

HENRI PÉRENNÈS

---

## POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES

(Suite)

---

### Complainte ou gémissements des prêtres du Château de Brest

#### 1

Du fond de la prison où nous sommes détenus, -- Nous criions aujourd'hui vers vous, bon peuple de tout quartier, -- Afin que vous priiez Dieu pour nous, qui sommes accablés de peines, -- Pour qu'il vienne nous soutenir par ses puissantes grâces.

#### 2

Bousculés et bafoués par des gens égarés -- Poursuivis et arrêtés à tout moment et en tout temps -- Semblables à des malfaiteurs saisis par des gendarmes -- Nous sommes prisonniers à Brest depuis six mois (2).

#### 3

Avant d'entrer au Château, comme le Sauveur du monde -- Conduit chez Pilate, envoyé chez Hérode -- Nous n'entendions dans les rues que des insultes à notre endroit, -- Chacun pensait qu'il avait le droit de nous maltraiter (3).

(3) Le peuple de Brest s'assemblait sur le port pour recevoir ces victimes et celles qui devaient suivre. Souvent on eut peine à contenir les excès de sa joie brutale et les prêtres se virent au moment d'être massacrés avant de parvenir jusqu'à leur prison (Archives de la Compagnie de Jésus, *Lettre de M. Cossorel, vicaire général de Quimper à l'abbé Barruel, fin mai 1793*).

## 456 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

## 4

Divoallet gant soudardet, destumet en eur sal, — Privet ez or liberte n'ellomp quel sortial ; — Ar yenien, an domder, an ear fall, an angen — Ac eur bansion dister or rent oll elan souden.

## 5

Ar vam e deus or ganet, on fact, or mignonet, — An despet do fedennou, a do goelvan douree, — Ar c'hlagar <sup>(5 bis)</sup> en o calon, o deuz alies ranget — A dall persier or prison distrei heb or guelet.

## 6

Eur vanden tud decevet gant eur club arraget — A c'houl-en pe or maro pe evemp exilet : — Var goulen eun danserez sant Ian a oue lazet, — Ni a c'hed ive bemdez ma vizimp distrujet.

## 7

Lavaret a raed certen, pobl mad euz ar c'hanton, — Evemp feçon pe feçon dign a bunition : — Rac evel loenet gouez bemdez omp persuet, — Ac evel criminalet omp goude prisoniet.

## 8

E pe feçon gouscoude, livirit ni o ped, — On euz ni bet meritet beza qer goal traitet, — Bed om-ni en o tiez o laerez o madou ; — Piou on euz-ni ollancet pelec'h em'or c'hrimou ?

(4) La nuit il fallait laisser les fenêtres ouvertes pour chasser le mauvais air (*Ibid.*).

(5) Leur nourriture, ayant été mise au rabais, était et mauvaise et insuffisante (*Ibid.*).

(5 bis) leg. *c'hlag'har*.

## POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES. 457

## 4

Gardés par les soldats, entassés dans une salle, — Privés de notre liberté, nous ne pouvons pas sortir ; — Le froid, le cœur ont souvent dû, — Des portes de notre prison se retirer sans nous voir.

## 5

La mère qui nous a donné le jour, notre père, nos amis — Malgré leurs prières et leurs sanglots — La douleur dans le cœur ont souvent dû, — Devant les barreaux de notre prison, se retirer sans nous voir.

## 6

Une bande de gens trompés par un club enragé — Demande ou notre mort ou notre envoi en exil. — Sur la demande d'une danseuse, saint Jean fut tué — Nous nous attendons aussi, d'un jour à l'autre à être massacrés.

## 7

On dirait vraiment, bon peuple du canton, — Que nous sommes, de façon ou d'autre, dignes de punition. — Car comme des fauves, nous sommes journellement traqués, — Puis, comme des criminels, nous sommes incarcérés (6).

## 8

De quelle façon pourtant, dites-le, nous vous en prions, — Avons-nous mérité d'être si maltraités ? — Sommes-nous allés dans vos maisons voler vos biens ? — Qui avons-nous offensé, où sont nos crimes ?

(6) Du 1<sup>er</sup> décembre 1791 au 12 août 1792, cent sept ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, furent capturés dans le Finistère et enfermés au Château de Brest (Abbé LE ROUX, *Prêtres et laïcs guillotinés...*, Quimper, 1933, p. 6).

## 458 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

## 9

A lavaret on euz-ni d'ar bobl oa permetet — Enem armi a  
 cneb o superioret? — Deut omp-ni de c'houlia, da glaza (7), da  
 laza — Nep a vezo (8) digacel noz a deir dor paqa?

## 10

Nequet ni a zo cheinchet, c'hui eo o filezel — Or mam an  
 Ilis romen ac e doctrin santel. — Ni nen euz lirie c'hoaz  
 nemet ar memez feiz — Epad pevarzee cant vloas prezeguet  
 deomp e Breiz.

## 11

Pa vez en den prisoniet evez interroget, — En alvocat a  
 choaz ac en e blaz a bled : — A zeiz mis so prisoniet noump  
 quel interroget, — Ne vemp quel memes fezet da choas alvo-  
 cadet.

## 12

Divar rapport an festou nep a vez prisoniet — A dle beza  
 condaonet pe ractal dilivret : — En on enep ne deuz quel na  
 clem na lest ebet, — Perac-la om-ni ama queit auzer zo  
 dalhet ?

## 13

Memrou an departamant noant quel autoriset — Dor  
 c' haz na da brisoniou, na da exil ebet : — Rancout a reomp  
 gouscoude chom er prison ato -- Dre urz an departamant,  
 pe guitaat euz er bro.

## 14

Anvet ez eus barnerien e rouantelez Franç — Ac emiquen  
 ar reze a hel rei ar setang ; — Peleac'h em a ar barneur ac  
 en deuz ordrenet — Evemp epad queit auzer er c'hiz-ma pri-  
 soniet ?

(7) *Leg. da c'houlia, da c'haza.*

(8) *leg. veze.*

## 9

Avons-nous dit au peuple qu'il était permis — De s'armer  
contre ses supérieurs ? — Avons-nous jamais blessé, meurtri,  
tué — Ceux que l'on envoyait nuit et jour pour nous saisir.

## 10

Ce n'est pas nous qui sommes changés, c'est vous en  
délaissant — Notre mère, l'Église romaine et sa doctrine  
sainte ; — Nous n'avons, aujourd'hui encore, que la même  
foi — Qui, pendant quatorze cents ans, nous fut prêchée en  
Bretagne.

## 11

Quand un homme est prisonnier, on l'interroge ; -- Il choi-  
sit un avocat qui plaide pour lui ; — Depuis sept mois pri-  
sonniers, nous n'avons pas été interrogés ; — On ne nous  
laisse pas même choisir d'avocats.

## 12

C'est sur le rapport des témoins que chaque prisonnier --  
Doit être condamné ou, libéré sur le champ ; — Pour nous,  
il n'y a contre nous ni plainte ni témoin ; -- Pourquoi donc  
nous garde-t-on ici depuis si longtemps ?

## 13

Les membres du Département n'étaient pas autorisés --  
Soit à nous envoyer dans les prisons, soit à nous exiler : —  
Il nous faut cependant rester toujours en prison — Par ordre  
du Département, ou quitter notre pays.

## 14

Il y a des juges au royaume de France — Et ceux-là seuls  
peuvent prononcer la sentence : — Où est le juge qui a or-  
donné — Que nous serions, pendant un si longtemps — Ainsi  
incarcérés ?

## 460 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

## 15

Brema ec'hel peb ini de c'hiz a de feçon — Ervez lezen ar stadou c'hench a religion; — Choazet on euz oc'h hini, va Jêsus biniguet, — Ac er crim eo adori nep en deuz or erouet ?

## 16

Nieun euz an decrejou douguet en Assamble — Ne ordren cass dar prison nep a refus ar lez : — Perac eta gousecoude, perac on tourmanti ? — E Franç eo libr peb ini, ne deuz nemet om-ni.

## 17

Evidomp-ni da veza beleyen catholig, — E Franç nomp-ni quet ganet evel an dud laïq ? — Perac eta diou lezen pa zomp oll Françizien ? — Caout daou bonez a daou vuzur, ar scritur en difen.

## 18

Bemdez evez lavaret ezomp tud revoltet, — Tud fallagr, tud decevet, gant on esqeb tromplet; — Mez Doue zo test deomp ne zesir or c'halon — Nemet ar peoch er vro-ma ac ar religion.

## 19

Selaou a reomp guir eo ar Pab on Tad santel, — Ac an Esqeb disperset dr'er bed universal, — Jesus en deuz prometet o assista bepret, — Mar domp éta bet tromplet, gant Jesus omp tromplet.

(7) Deutéronome, XXV, 13 : « Tu n'auras pas dans ton sac deux sortes de poids, un grand et un petit » (un grand pour les achats, un petit pour les ventes).

## 15

Maintenant chacun peut à sa guise et à sa façon — Suivant la loi de l'État changer de religion. — Nous avons choisi la votre, ô béni Jésus : — Est-ce un crime d'adorer celui qui nous a créés ?

## 16

Aucun des décrets portés par l'Assemblée — N'ordonne de mettre en prison celui qui refuse le serment : — Pourquoi donc cependant, pourquoi nous tourmenter ? — En France chacun est libre excepté nous.

## 17

Pour nous, bien que nous soyons prêtres catholiques, — Ne sommes-nous pas nés en France comme les personnes laïques ? — Pourquoi donc deux lois, puisque nous sommes tous Français ? — Avoir deux poids et deux mesures, l'Écriture le défend (?).

## 18

On dit, chaque jour, que nous sommes des rebelles — Des infâmes, des gens dans l'erreur, trompés par nos évêques — Mais Dieu nous est témoin que notre cœur ne désire — Que la paix en ce pays et la religion.

## 19

Nous écoutons, il est vrai, le pape, notre saint père — Et les évêques dispersés dans l'univers entier : — Jésus a promis de les assister toujours : — Si donc nous avons été trompés, c'est Jésus qui nous a trompés.



## 462 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

## 20

E Franç ar schismatiqueq o deveus ilisou ; — Yuzevien a payanet e Franç o deus templou ; — Neuz nemet ar echriseen catholiqueq romen — No deuz na temp nac ilis e louez ar Francizien.

## 21

Hevel oc'h pobl Israël, captif e Babilon, — Chasseet euz ou ilisou n'ellomp en or prison — Nemet goela, irvoudi, a pidi Doue bemdez — D'ober eur sell a druez oc'h or rouantelez.

## 22

Evel au encou dalhel e tan ar purgator, — Pere a zo tourmantet gant an tan e furor, — Bemdez ive tourmantet, a bemdez en anquen, — An esperanç e Doue or c'honzol, or souten.

## 23

O c'hui tadou glac'haret, c'hui mamou anquenet, — C'hui querent a mignonet, breudeur a c'hoarezet, — Sec'hit, sec'hit o faelou ; mar domp persecutet, — Evil Jesus e souffromp, non abandono quet.

## 24

Scoñt, scoñt, o va Doue, a na espernit quet — An dud superb ac impi en oc'h enep savet : — Distrujit-i, distrujit o oll lignez er vro, — Ra vezo e peb canton en horrol o ano.

## 25

Mez petra leveromp-ni, certen omp faziet, — Deut quen-toe'h do fardomni, va Salver biniguet, — Pardonnit dor bourrierien a don adversourien, — A greiz calon or pedomp da squei varnomp ebquen.

## 20

En France, les schismatiques ont des églises ; — Les Juifs et les païens en France ont des temples : — Il n'y a que les chrétiens catholiques romains — Qui n'ont ni temple ni église parmi les Français.

## 21

Semblables au peuple d'Israël, captif à Babylone, — Chassés de nos églises ; nous ne pouvons, en notre prison, — Que pleurer, gémir et prier Dieu chaque jour — De jeter un regard de pitié sur notre royaume.

## 22

Comme les âmes retenues dans le feu du purgatoire — Qui sont tourmentés par un feu dévorant, — Chaque jour aussi tourmentés et chaque jour dans l'angoisse, — L'espérance en Dieu nous console et nous soutient.

## 23

O vous, pères affligés, vous, mères angoissées, — Vous, parents et amis, vous, frères et sœurs, — Séchez, séchez vos larmes : si nous sommes persécutés, — C'est pour Jésus que nous souffrons, il ne nous abandonnera pas.

## 24

Frappez, frappez, mon Dieu, et n'épargnez pas — Les hommes superbes et impies qui se sont dressés contre vous : — Détruisez-les, détruisez toute leur lignée dans le pays. — Que dans chaque canton, leur nom soit en horreur.

## 25

Mais que disons-nous ? Nous nous sommes sûrement trompés ; — Venez plutôt leur pardonner, mon Sauveur béni, — Pardonnez à nos bourreaux et à nos adversaires ; — Du fond du cœur nous vous prions de frapper sur nous seuls.

## 464 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

## 26

O Tad leun a garantez, pardon dar Francizien, — Guir eo sivoaz e gerzomp en hent ar bec'heurien ; — Mez e'hui oc'h euz or crouel ac or prenel ive : — Pardon eta va Doue, pardon do pugale.

## 27

Chetu aze, Francizien, or santinanchou-ni — Pe gueneoc'h, pe guencomp-ni emala ar fazi, — Brema bezil barnerien etre ar Francizien : — Pe ni pe an douerfen a heul ar guir lezen ?

**Cantic evit goulen ar veleien brisouniet**

Var don : *Adoromp oll* (1).

## 1

Va Doue examinait ar pedennou — A offroump deoch o seuilla calz a zaelou — Da c'houlouen dilivrauz d'or beleien santel — Zo lakket er prisoun siouaz gat tud cruel.

## 2

Chenchit eta an dud ze ger barbar — A roit dezo eur galon leun a hahlar<sup>(2)</sup> — Da veza exercet qement a gruedel — A cnep or beleien ac or guir esqeb.

## 3

Ni o suppli chui oll bastored fidel — Deut da bresec decoup an aviel santel — Ministred or Salver, deut oll, deut d'or miret — Diouh ar bleisi mechant gant aon na vemp collet.

(1) S'agit-il, en ce chant, des prêtres incarcérés aux Carmes de Brest de juin à septembre 1791, ou de ceux qui furent internés au Château de la même ville, de décembre 1791 à août 1792? — Probablement de ces derniers.

(2) Leg. *hahar*.

## 26

O père plein d'amour, pardon pour les Français ! — Il est vrai, nous marchons hélas ! dans le chemin des pécheurs ; — Mais vous nous avez créés et aussi rachetés ; — Pardonnez donc, mon Dieu, pardonnez à vos enfants.

## 27

Voilà, Français, nos sentiments à nous, — Est-ce donc vous, ou nous qui sommes dans l'erreur ? — Maintenant soyez juges entre les Français, — Est-ce nous ou les jureurs, qui suivons la vraie loi ?

### **Cantique pour demander les prêtres prisonniers**

Sur l'air : *Adorons tous.*

## 1

Mon Dieu, examinez les prières — Que nous vous offrons en versant bien des larmes — Pour demander la délivrance de nos saints prêtres — Qu'ont hélas ! incarcéré des gens cruels.

## 2

Changez donc ces hommes si barbares — Et donnez-leur un cœur plein de douleur — D'avoir exercé tant de cruauté — Contre nos prêtres et nos vrais évêques.

## 3

Non vous en supplions, vous tous, pasteurs fidèles — Venez nous prêcher le saint évangile — Ministres de notre Sauveur, venez tous, venez nous garder — Des loups méchants de peur que nous ne soyons perdus.